

Un Master spécialisé en droit du dommage corporel



“Le droit du dommage corporel est une matière dont l’importance est en pleine ascension, et qui nécessite des connaissances et savoir-faire spécifiques que ce parcours apporte

LE CHIFFRE

80 %

La proportion d’intervenants professionnels parmi ceux qui dispensent la formation du Master 2.

aux étudiants” : c’est à partir de ce constat que l’Université Savoie Mont Blanc, basée à Chambéry, a créé le master de Droit Privé (M1-M2) en Droit du Dommage Corporel. Formation unique en France, ce parcours allie une solide base de droit privé en M1, et une spécialisation très forte en M2.

“UNE FORTE VALEUR AJOUTÉE”

“Les diplômés sont directement opérationnels dès la fin de leur cursus, et apportent une forte valeur ajoutée, indiquent les responsables de la formation. Particulièrement professionnalisante, la deuxième année du master est ouverte en alter-

L’UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC DISPENSE UN MASTER SPÉCIALISÉ EN DROIT DU DOMMAGE CORPOREL. CET ENSEIGNEMENT UNIQUE EN FRANCE ALLIE UNE SOLIDE BASE DE DROIT PRIVÉ EN M1, ET UNE SPÉCIALISATION TRÈS FORTE EN M2. COUP DE ZOOM.

nance, et aménagée pour la formation continue. La réalisation d’un stage de 3 mois minimum ou d’une alternance en entreprise permet de renforcer les compétences pratiques de l’étudiant et de rendre ce dernier opérationnel.”

OUVERT AUX ÉTUDIANTS COMME AUX PROFESSIONNELS

Ce master est destiné tant aux étudiants qu’aux professionnels souhaitant se spécialiser ou renforcer leurs compétences en droit du dommage corporel. Ces derniers peuvent bénéficier d’une formation continue spécifique lors de la seconde année du master, dispensée sur deux ans et un jour et demi par semaine. Le cursus offre une spécialisation de haut niveau en abordant les points techniques concernant

la réparation du dommage corporel (évaluation médicale du dommage et conséquences juridiques, connaissance des différents régimes d’indemnisation, pratique des actions en justice,

pratique transactionnelle et des assureurs, recours des tiers payeurs, etc.).

Répondant à un besoin de la pratique, cette formation a été mise en place à la demande des avocats et en concertation avec tous les acteurs de la discipline. Le Master 2 droit du dommage corporel bénéficie du soutien de partenaires importants et très actifs, au premier rang desquels L’ANADAVI. ■

A qui s’adresse le Master ?

Le M1 est ouvert aux titulaires d’un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine de formation compatible avec celui du master, aux titulaires d’un diplôme visé par l’Etat s’il correspond au niveau d’études exigé dans un domaine de formation compatible avec celui du master et aux candidats qui bénéficient d’une validation d’acquis, après examen du dossier.

Le M2 est ouvert aux candidats qui ont validé, dans la même discipline, une 1^{re} année d’un diplôme national conférant le grade de master ou une 1^{re} année d’un diplôme de second cycle visé par l’Etat s’il correspond au niveau d’études exigé ainsi qu’aux candidats qui bénéficient d’une validation d’acquis.

Pour les candidats à l’alternance, l’admission ne peut être prononcée qu’après le recrutement par un employeur.

En savoir plus : formations.univ-smb.fr

